



Edito

Chères Jacquemardes, chers Jacquemards,
La liste « Ensemble construisons notre avenir » tenait tout d'abord à vous remercier de nous avoir fait confiance pour les 6 prochaines années. Nous tenions aussi à remercier les élus précédents et notamment, M. Yves Laurat, pour son travail accompli.

Malgré un contexte particulier, source d'inquiétude et de difficultés pour tous les citoyens, les élus n'ont pas ménagé leur temps avec l'appui des services municipaux. Nous nous mobilisons dans la mesure de nos moyens pour faire face à cette crise sanitaire. Nous avons soutenu les personnes vulnérables, assuré la distribution des masques avec la CCMG, préparé dans les meilleures conditions possibles la rentrée des écoles du 11 mai puis début septembre et mis à disposition l'espace public pour les bars. A l'heure où ces mots sont écrits, la date d'ouverture des remontées mécaniques de Praz de Lys Sommand reste incertaine et nous travaillons tous ensemble pour ouvrir dans les meilleures conditions.

La CCMG s'est également mise en marche et un nouvel esprit de coopération intercommunale est en train de naître qui laisse entrevoir de beaux projets communs pour la vallée.

Vous avez entre vos mains le premier bulletin de cette nouvelle mandature avec une parution qui se voudra plus régulière.

Nous sommes à vos côtés.

Bonne lecture !

Gilles Péguet
Le maire



*Le Maire et toute l'équipe
du conseil municipal vous souhaitent
de belles fêtes de fin d'année !*

Sommaire

Edito du Maire	1
L'essentiel de l'actualité.....	1
Présentation du Conseil Municipal	2
Solidarité et Covid	3
Panneau Pocket	3
L'usine d'Ultrafiltration d'eau.....	4/5
Réseau très haut débit.....	6
Taxe de séjour	7
Informations utiles	8

INFORMATIONS DE PUBLICATION: Dépôt légal à parution - Bulletin d'informations de Taninges - Décembre 2020 - Tirage à 2 800 exemplaires - Responsables de publication Gilles Péguet, Gaëlle Mogenier - Rédaction: Mairie de Taninges, Commission communication - Impression: Uberti-Jourdan - 74130 Bonneville - Infographie: creations-visuelles.com - Crédits photos: Mairie de Taninges, service communication, Alexandre Compain, Thomas Garcia, Freepik.fr

SUR INTERNET
RETROUVEZ-NOUS SUR VOTRE SITE
www.taninges.fr



L'essentiel de l'actualité

Votre bulletin d'informations au fil des saisons

Informar les Jacquemard(e)s tout au long de l'année est une volonté portée par le nouveau Conseil Municipal. Chaque trimestre, une sélection d'articles mettra en lumière les projets et les événements majeurs de la commune. Ces bulletins d'informations remplacent dès à présent l'ancien bulletin municipal.

Une version digitale

En 2021, ces bulletins d'informations seront aussi diffusés par email au format PDF. Une fenêtre dédiée à cet effet sera mise en place sur le site internet de la mairie afin de récolter les adresses mails des personnes intéressées. Bien sûr, les mails récoltés ne seront utilisés que pour recevoir ces bulletins et ces données seront protégées selon le Règlement Général sur la Protection des Données (texte réglementaire de l'Union Européenne entré en application le 25 mai 2018).

Une version papier

Pour les habitants préférant le support papier, une version sera toujours distribuée par courrier. Pour ce faire, il suffit de remplir le coupon ci-dessous en indiquant vos coordonnées et de le retourner à l'accueil de la Mairie.

Les bulletins d'informations dans ma boîte aux lettres

Coupon à retourner à la Mairie, 75 Avenue des Thézières, 74440 Taninges

Je souhaite recevoir les bulletins d'informations de la Mairie par courrier à mon domicile :

Mme M.

Adresse Signature :



Composition du Conseil Municipal



Maire et adjoints

M. Gilles Peguet - *Maire*
Mme Rachel Robles - *1re adjointe*
M. Fernand Deschamps - *2e adjoint*
Mme Gaëlle Mogenier - *3e adjoint*
M. René Amoudruz - *4e adjoint*
Mme Gisèle Tripoz - *5e adjoint*
M. François Carillo - *6e adjoint*
M. André Pollet-Villard - *Conseiller délégué*

Conseillers municipaux

Mme Marise Farez
M. Christian Anthonioz
Mme Béatrice Jacq
M. Laurent Perrier
M. Yannick Charvet
Mme Carine Bigot
M. Jonas Chereau
Mme Audrey Sauciat
Mme Marie Coquilleau
Mme Aurélie Bonnet
M. Alain Constantin
Mme Esther Altena
M. Henri Charles
M. Cédric Buffet
M. Thibault Henrioud



SUR INTERNET

RETROUVEZ-NOUS SUR VOTRE SITE
[taninges.fr/
vie-municipale.html](http://taninges.fr/vie-municipale.html)



Les différentes commissions

Le maire et tous les adjoints sont membres de droit de chaque commission. Toutes ces commissions se réunissent régulièrement, en mairie ou sur le terrain pour discuter des projets, qui sont ensuite présentés au conseil municipal. Chaque conseiller est membre de certaines commissions mais il est invité et peut assister à sa convenance à toutes les autres commissions.

Finances

Responsable : **Gilles Peguet** assisté de Gisèle Tripoz, Marise Farez, Audrey Sauciat, Marie Coquilleau, Alain Constantin et Henri Charles

Bâtiments, Patrimoine, Réseaux secs, Eclairage public, Assainissement, Economies d'énergies

Responsable : **Fernand Deschamps** assisté de Yannick Charvet, Christian Anthonioz, Jonas Chereau, Laurent Perrier, Esther Altena et Cédric Buffet

Voirie, réseaux eaux, espace naturel, agriculture, Environnement

Responsable : **René Amoudruz** assisté de Aurélie Bonnet, Yannick Charvet, Marise Farez, Christian Anthonioz, Jonas Chereau, Laurent Perrier, Thibault Henrioud et Henri Charles

Culture, Associations culturelles, espaces verts communaux

Responsable : **François Carillo** assisté de Aurélie Bonnet, Marie Coquilleau, Carine Bigot, Béatrice Jacq, Audrey Sauciat et Esther Altena

Station Praz-de-lys Sport, Tourisme, Economie

Responsable : **André Pollet-Villard** assisté de Yannick Charvet, Marise Farez, Audrey Sauciat, Christian Anthonioz, Alain Constantin, Cédric Buffet et Thibault Henrioud

Social, Jeunesse

Responsable : **Rachel Robles** assistée de Marie Coquilleau, Carine Bigot et Béatrice Jacq

Urbanisme et PLU

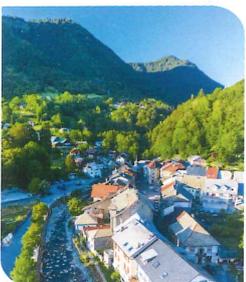
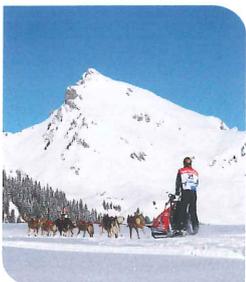
Responsable : **Gilles Peguet** assisté de Marise Farez, Christian Anthonioz, Aurélie Bonnet, Alain Constantin et Henri Charles

Communication, Animations, Cérémonies

Responsable : **Gaëlle Mogenier** assistée de Aurélie Bonnet, Audrey Sauciat, Laurent Perrier, Marie Coquilleau et Thibault Henrioud

Affaires scolaires

Responsable : **Gisèle Tripoz** assistée de Jonas Chereau, Carine Bigot, Béatrice Jacq et Esther Altena



© Thomas Garcia





Tissons la solidarité, un masque pour tous



Communauté de Communes des Montagnes du Giffre

Une solidarité réconfortante face à la crise sanitaire

En mai dernier, 250 couturières du territoire du Giffre ont confectionné plus de 22.000 masques en seulement 10 jours ! Ces bénévoles aux doigts de fée et au grand cœur se sont mobilisées avec toute leur énergie.

Cet élan de générosité a été relayé par les élus et les agents communaux pour la distribution des masques auprès des citoyens des 8 communes du Giffre : Mieussy, Taninges, Verchaix, Samoëns, Morillon, Sixt-Fer-à-Cheval, Châtillon-sur-Cluses et La Rivière-Enverse.

En quelques chiffres

-  8 communes engagées
-  22.000 masques confectionnés en 10 jours !
-  3 200 m² de tissu, 11.000 mètres d'élastiques...
-  Des centaines d'heures entre bénévoles, élus, et agents communaux

Un grand merci à toutes les personnes mobilisées dans cette aventure collective.

 **SUR INTERNET**
RETROUVEZ TOUTES CES INFOS
[facebook.com/
montagnesdugiffre/](https://facebook.com/montagnesdugiffre/)

Toutes les alertes et informations locales dans la poche

Toujours disponible, toujours accessible : l'actualité de votre commune

Offerte par votre mairie, cette application vous permet de recevoir en temps réel les alertes et actualités de la commune : vigilances météo, coupure réseau, événements, manifestations, travaux sur la voirie... Il suffit de télécharger gratuitement l'application mobile PanneauPocket sur smartphone ou tablette.



Téléchargez gratuitement
PANNEAUPOCKET
sur votre smartphone
ou sur votre tablette

**GRATUIT
ET ILLIMITÉ**

**+ DE 3.700
COMMUNES
L'UTILISENT**

**NE RÉCOLTE PAS
DE DONNÉES
PERSONNELLES**

**SANS
PUBLICITÉ**

**LES ALERTES
EN TEMPS RÉEL**

En 4 clics, c'est dans la poche !
Simple à installer sur les smartphones
et tablettes.

- 1** Lancez l'application **PlayStore** ou **AppStore** ou **AppGallery** sur votre smartphone ou sur votre tablette.
- 2** Tapez **PanneauPocket** dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les appareils)
- 3** Le logo de **PanneauPocket** apparaît à côté de l'application.
- 4** Cliquez sur « Installer » ou « Obtenir ».

Félicitations ! PanneauPocket est installé sur votre téléphone ou sur votre tablette.

 Il ne vous reste plus qu'à cliquer à côté du nom de la commune. Où que vous soyez, vous recevrez toutes les notifications de l'actualité de votre commune.



© fr.freepik.com



© shurkin_son - fr.freepik.com

**L'ACTUALITÉ
DANS LA
POCHE**

Résident, touriste, usager, l'utilisateur de PanneauPocket peut consulter les alertes et les actualités en direct pour plus de 3.700 communes.

Facile à utiliser, gratuit et sans publicité, l'utilisateur n'a pas besoin de communiquer ses coordonnées.





Unité d'ultrafiltration du Praz de Lys



1. Le schéma d'alimentation en eau actuel du Praz de Lys

Les ressources principales alimentant le Praz de Lys au nombre de 3 proviennent de :

- ④ la prise d'eau du Lac de Roy (51% du débit d'étiage)
- ④ la source d'Henrioud (3,8% du débit d'étiage)
- ④ le captage du Pontet (45.2% du débit d'étiage)

Ces dernières alimentent les réservoirs de Véran, de Pontet et le plus important de Brésy pour un volume de 1.300 m³ de stockage. Le volume distribué annuellement est d'environ 56.000 m³ ces dernières années et se concentre principalement durant la saison d'hiver passant de moins de 50 m³ à 800 m³ par jour. A noter qu'actuellement il existe un système de chloration à Véran et au Pontet et un système de javellisation à la Savolière.



2. Problématiques à l'origine du projet

Le déficit des ressources

Le secteur du Praz de Lys connaît un déficit de ressource depuis l'hiver 2017 ayant conduit la commune à solliciter auprès de l'ARS l'utilisation d'une ressource complémentaire dont l'autorisation est en cours d'instruction et à installer en location une unité mobile de filtration.

Cette ressource du captage de Véran représente 46% de l'ensemble des ressources disponibles.

La qualité des ressources

Les ressources alimentant le Praz de Lys sont qualifiées d'origine karstiques (circulation d'eau à travers la roche) ayant pour caractéristiques :

- ④ un débit très fluctuant
- ④ une faible capacité de filtration
- ④ une forte sensibilité aux épisodes pluvieux (turbidité (eau trouble) et bactériologie)

Les bilans d'analyse de la qualité de l'eau brute réalisés par l'ARS dénombrent ponctuellement des dépassements des seuils autorisés pour ce qui est des paramètres bactériologiques et physico-chimiques pouvant nécessiter la coupure des sources d'approvisionnement.

3. La réglementation, les recommandations de l'ARS et la solution de traitement retenue

Rappel réglementaire :

Le Code de la Santé Publique et les Arrêtés du 11 janvier 2007 relatifs aux eaux destinées à la consommation humaine prévoient que les eaux d'origine superficielle ou souterraine mais influencées par des eaux superficielles (notamment dans le cas où elles ont pour origine hydrogéologique des milieux fissurés ou karstiques) et qui présentent des turbidités périodiques supérieures à 2 NFU soient équipées d'une unité de traitement par filtration.

Le traitement actuellement en place ne permet pas de garantir en permanence une bonne qualité de l'eau distribuée, notamment parce que l'efficacité de la chloration diminue fortement lorsque la turbidité de l'eau à traiter augmente (pour information il a été enregistré des pointes à 70 NFU (unité de mesure de la turbidité) sur la ressource du Pontet équipé d'un analyseur).

Compte tenu du caractère influencé des eaux d'origine karstique, pour améliorer la qualité de l'eau distribuée depuis l'ensemble des ressources, l'ARS exige un traitement par filtration de l'ensemble des ressources du Praz de Lys.

La qualité de la ressource avec des dépassements réguliers de turbidité; la forte concentration bactériologique par temps de pluie et la granulométrie rencontrée très fine et peu retenue par les systèmes de filtrations sur sables classiques ont orienté la commune à retenir une installation de type ultrafiltration. Cette solution a été approuvée par l'ARS.

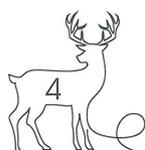
4. La solution de traitement retenue

La commune de Taninges a donc décidé d'engager cette opération depuis fin 2018 en retenant et en confiant suite à un appel d'offre, la maîtrise d'œuvre au cabinet MONTMASSON Ingénieur Conseil avec comme co-traitant l'architecte David FERRE.

L'opération consistera :

- ④ à construire une unité d'ultrafiltration capable de produire une eau de grande qualité en toutes circonstances et traitant l'ensemble des ressources avant d'être distribuée
- ④ à requalifier certains réservoirs existants en eau brute avant traitement
- ④ à créer des nouvelles canalisations de liaison pour un total de 1060 mètres linéaires (ml) de conduite d'eau potable, 190 ml de réseaux gravitaires d'eaux usées et eaux pluviales et 965 ml de réseaux secs (commande, électricité et telecom)

Les futures installations seront capables de répondre à l'évolution de la station et ainsi de produire 1.000 m³/j d'eau potable et ce quelque soit la qualité fluctuante des eaux brutes des ressources sollicitées.





5. L'entreprise de construction et le procédé de filtration retenus

L'entreprise lauréate de l'appel d'offre constructeur est le groupement d'entreprises SOGEA (Mandatitaire (groupe Vinci) / MEMBRATEC (Process d'ultrafiltration) / MONTESSUIT (Génie civil) / SOCCO (Canalisations et terrassements)

L'usine sera implantée au droit des bâtiments techniques des remontées mécaniques du Praz de Lys et les équipements seront entièrement intégrés dans un bâtiment se fondant dans le paysage de la station.



6. Le chantier et planning de réalisation

Les travaux ont débuté à l'automne 2020 par la réalisation des terrassements et fondations et s'arrêteront de décembre 2020 à la mi avril 2021.

Travaux restant sur 2021

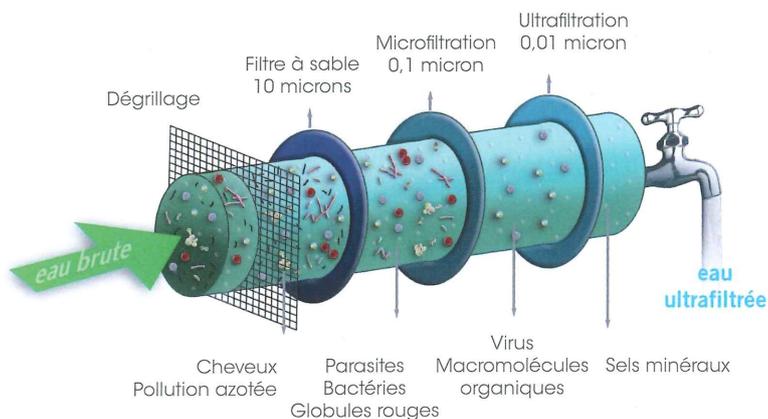
- ⊗ Travaux de génie civil, charpente et second œuvre : mai à août 2021
- ⊗ Travaux d'équipements, d'électricité et automatisme : août à octobre 2021
- ⊗ Travaux de canalisations : mai à septembre 2021

Soit 15,5 mois de chantier et une mise en service des installations et distribution d'une eau ultrafiltrée en décembre 2021.

Le coût total de cette opération est de 1 428 430 €, maîtrise d'œuvre comprise.



Focus sur le procédé d'ultrafiltration



Généralement, le traitement de l'eau s'effectue par des étapes de filtration et de désinfection. Dans les deux cas ces opérations font appel à des produits chimiques (filrière physico-chimique).

L'ultrafiltration est un procédé uniquement physique qui permet d'effectuer les deux étapes en une seule.

Ce procédé de filtration consiste à faire passer l'eau à travers des membranes poreuses. Ces membranes se présentent sous la forme de longues fibres creuses ; leur paroi sert de filtre pour toutes les particules de taille supérieure à 0,01 micron : pollens, algues, parasites, bactéries, virus, germes et grosses molécules organiques, laissant filtrer à l'arrivée une eau parfaitement pure, préservant les sels minéraux essentiels.

Procédé universel qui peut être installé seul ou intégré dans une chaîne de traitement plus complexe, l'ultrafiltration clarifie et désinfecte l'eau en une seule étape.





Réseau Très Haut Débit R.I.P (réseau initiative publique) Fibre optique



Maitrise d'Ouvrage du SYANE, propriétaire du réseau

Financement :

Phase 1 :

140 M€ dont : le SYANE 5,5 M€, le département 12 M€, l'Intercommunalité 7,2 M€, la Région 12 M€, l'Etat 31,2 M€, le solde par emprunt contracté par le Syane.

Phase 2 :

155 M€ dont : COVAGE 40 M€, les redevances 100 M€ dûes par la location du réseau au délégataire, une subvention de 15 M€.(dossier en cours)

Situation sur l'avancement des travaux

Quand le projet initié par le Président Jean-Paul Amoudry, était signé par l'état en 2012, avec subventions à l'appui, le scepticisme régnait, malgré toutes les compétences présentes au SYANE. Huit ans plus tard le programme ambitieux de déploiement de la fibre, commence à porter ses fruits. Le projet comprend deux phases techniques.

Phase 1 :

La mise en œuvre du réseau « Collecte » qui est le réseau principal, matérialisé par exemple par l'implantation du bâtiment N.R.O (nœud routier optique) que vous voyez à l'entrée de Taninges en venant de Cluses. Ce réseau est pratiquement terminé. Il a permis de relier de suite les établissements ayant besoin du très haut débit, au réseau internet, ce sont les FFTO.

Phase 2 :

La mise en œuvre du réseau fibre qui permet d'aller chez tout un chacun, appelé FTTH. Ce réseau se déploie sur Taninges comme vous pouvez le constater sur la carte ci-dessous.

Avancée du déploiement de la Fibre au Praz de Lys/Sommand

Jusqu'à présent, malgré tous les efforts d'ORANGE, le Praz de Lys souffrait d'un manque de débit internet et de diffusion GSM. Grâce à une remarquable coordination entre les sociétés Covage représentée par Sébastien Arlan, et Orange, représentée par Damien Biard, le Syane a pu louer une fibre à celui-ci, et ainsi relier le central Orange du Praz de Lys :

Bénéficiaires principaux :

- ④ Praz de Lys : ouverture de la TV-VOD par ADSL pour 98% des 338 lignes depuis le 1^{er} septembre 2020. Tout risque de saturation de l'ADSL est définitivement éliminé puisqu'il y a désormais une réserve de capacité immense avec la fibre au central. Le VDSL est ouvert, pour 26% des lignes.
- ④ Sommand a pu bénéficier de l'avancée technologique de la fibre.

Sources Infos : Service Communication Syane,
Elise Scotton et Julien Gatinet Responsable Réseau

Couverture des logements

Plannings prévisionnels
des premières ouvertures
commerciales pour
l'amélioration des débits.

Déploiement de la fibre optique jusqu'aux logements (FTTH)

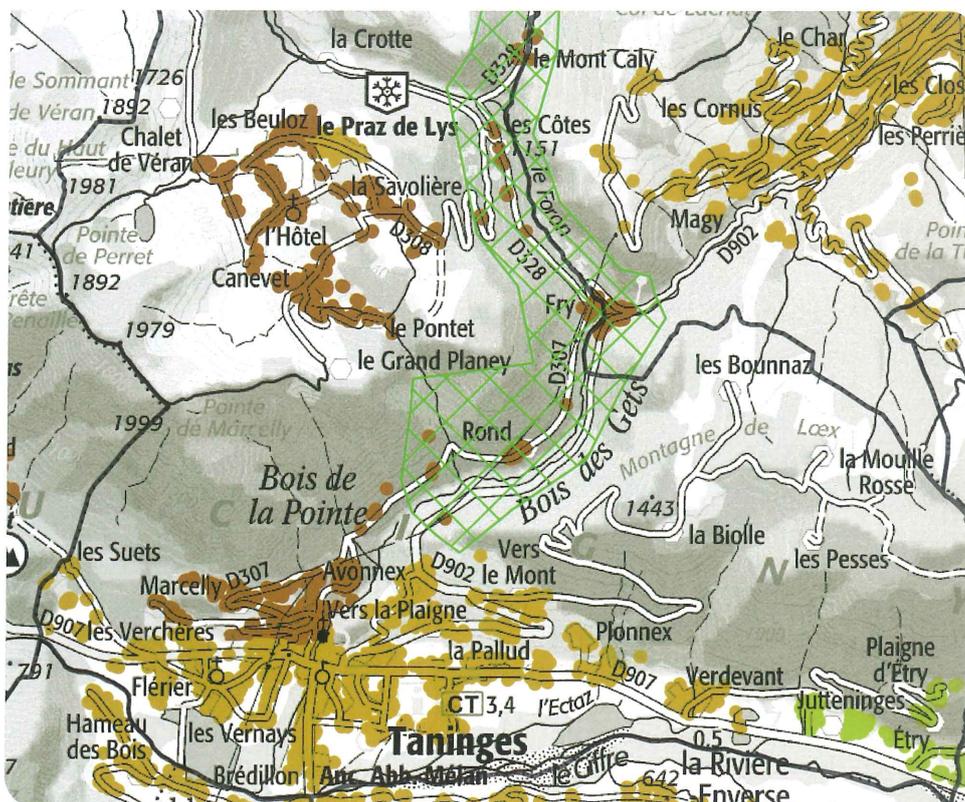
	SYANE : 2021
	SYANE : 2022
	SYANE : 2023-2024

haute savoie
le Département

Syane
Syndicat des énergies et
de l'aménagement numérique
de la Haute-Savoie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes





La taxe de séjour



Créée par une loi de 1910, la taxe de séjour est instituée à l'initiative des communes réalisant des dépenses favorisant l'accueil des touristes. Elle est collectée durant toute l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre) par l'ensemble des hébergeurs touristiques, auprès de toute personne qui séjourne une nuit au moins à titre onéreux sur le territoire de Taninges - Praz de Lys. **Le vacancier doit payer la taxe de séjour** : au logeur, à l'hôtelier, au propriétaire ou au professionnel qui assure le service de réservation.

La collectivité a décidé de la mise en place, dès décembre 2020 de la possibilité de déclarer en ligne, offrant aux loueurs une simplification très significative :

- 🔗 Visualisation en ligne des tarifs délibérés par le Conseil Municipal
- 🔗 Déclaration en ligne de chaque hébergement
- 🔗 Saisie des nuitées, calcul automatique et paiement par Internet (à minima, mensuellement)
- 🔗 Téléchargement de reçus à la demande
- 🔗 Présence sur le portail du manuel «hébergeurs», Assistance téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h / 14h à 18h au 05 55 23 15 81 ou par email : support@consonanceweb.com
- 🔗 Périodicité de paiement : bimestrielle (soit fin Janvier 2021, puis fin Mars 2021,...)

Par ailleurs, un certain nombre d'informations et d'explications sont déposées sur cette plateforme informatique (<https://taxedesejourtaninges.consonanceweb.fr>), et les services de la Mairie (taxedesejour@taninges.fr) restent à disposition



© Alexandre Compain

pour toute demande d'informations complémentaires. Cette plateforme respecte en tous points les exigences RGPD (protection des données), et tout usager peut, sur ce point spécifique, poser des questions ou en vérifier la conformité (dpo@taninges.fr).

Suite à un travail récent d'analyse, beaucoup de locations saisonnières ont été identifiées notamment sur des plateformes numériques alors même que les hébergeurs ne se sont pas encore acquittés de **leurs obligations réglementaires** (déclarations en Mairie, paiement de l'intégralité des nuitées marchandes,...).

Comme la Réglementation le précise, les recettes liées à la perception de cette taxe contribuent aux financements d'équipements touristiques. Ainsi, ces propriétaires (hébergeurs), par leurs manquements fautifs, réduisent l'attractivité de la station (niveau d'équipement et de services offerts aux résidents) et ne participent pas alors au principe d'équité fiscale.

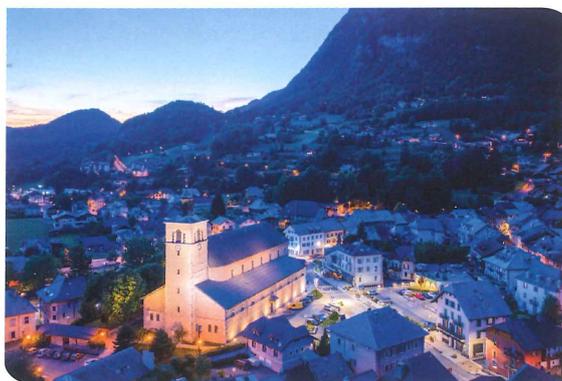
Conformément à la délibération du 10 septembre 2020, les services de la Mairie se réservent le droit d'exiger le versement de cette taxe par la procédure réglementaire de « taxation d'office » (Fiche 11 : https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/finances_locales/fiscalite_locale/guide-pratique-ts-v2.pdf).



© Alexandre Compain



© Service communication



© Thomas Garcia





Infos pratiques



ADMR, SSADPA Le Giffre, Pôle gérontologique

Services spécifiques pour personnes âgées:
l'ADMR et le SSADPA Le Giffre

Aide au maintien des personnes âgées
au domicile en milieu rural

ADMR: du lundi au vendredi, de 8h à 12h et
de 14 à 18h

☎ 04-50-96-44-40

✉ accueil.marcelly@fede74.admr.org

Service de soins à domicile pour personnes
âgées SSADPA Le Giffre: le vendredi de 11h30
à 16h sur rendez-vous.

☎ 04-50-35-96-48

✉ ssadpa@wanadoo.fr

Le pôle gérontologique de la vallée
de l'Arve est situé à Marignier

☎ 04-50-47-63-12

🌐 www.ageplus74.fr



Mairie - accueil

Tous les jours du lundi au samedi

- Le matin de 9h à 12h, sauf le mardi
- L'après-midi de 13h30 à 17h30 sauf le samedi
- Fermeture à 16h30 le vendredi

☎ 04-50-34-20-22 / 📠 04-50-34-85-84

✉ accueil@taninges.fr / 🌐 www.taninges.fr

📘 <https://fr-fr.facebook.com/mairietaninges>

Pôle médico-social du Haut Giffre

En charge de toutes affaires familiales, en direction
des adultes, des enfants et des publics en difficul-
té. Il est ouvert tous les jours du lundi au vendredi.

- Le matin de 8h45 à 12h (sauf le lundi)
- L'après-midi de 13h45 à 17h30

1 Bis Chartreuse de Mélan - 74440 Taninges

☎ 04-50-33-23-44



Les p'tits bouts

Structures de Taninges et
de Mieussy
105 avenue des Thézières,
74440 Taninges

Pour tout renseignement :

☎ 04-50-34-38-12

✉ ptitsboutstaninges@sfr.fr

🌐 <http://ptitsboutstaninges.fr>

Familles habitant sur le territoire
de l'intercommunalité.

CLAP, centre de loisirs et d'accueil périscolaire

Pour tout renseignement :

☎ 04-50-34-33-19

✉ clap74@orange.fr

🌐 <http://le-clap-jacquemard.asso-web.com>

Assistantes maternelles

Vous trouverez toutes les coor-
données des assistantes
maternelles en mairie. N'hésitez
pas à en faire la demande
à l'accueil.



Cinébus

Cinéma itinérant des Pays de Savoie,
classé Art et Essai

Infos et programmes de toutes les salles Cinébus:

🌐 <http://www.cinebus.fr>

Tarifs: enfant (-14 ans): 3,5 € - adhérents MJC: 4,5 €
non adhérents 5,5 €

Responsable: André Bouvier

✉ cinebus.taninges@orange.fr



Bibliothèque

Bibliothèque tout public
(enfants de > 6 mois à adultes)

Réservation conseillée auprès de la bibliothèque.
Bibliothécaire : Nathalie Moëgne

☎ 04-50-34-36-25

✉ bibtaninges@orange.fr

